

SYNTHÈSE PLAIDOYER

Depuis 2015, l'Europe est confrontée à une arrivée importante de personnes fuyant la guerre et la persécution, en quête de protection. Face à cet afflux de personnes migrantes, qualifié, à tort de « crise migratoire », l'Union européenne et ses États membres répondent par des politiques migratoires répressives, les conduisant à déployer des dispositifs policiers et militaires pour renforcer la surveillance et le tri aux frontières extérieures et des pratiques de contrôle, de tri et de refoulement aux frontières intérieures de l'espace Schengen, alors que la libre circulation des personnes est censée y être garantie. Dans le but de contenir les personnes migrantes le plus loin possible des frontières européennes, l'Union européenne a conclu des accords de coopération avec la Libye et la Turquie, et ce, malgré les atteintes graves et systématiques aux droits humains dans ces pays.

Sur les îles grecques, l'approche hotspots s'est traduite par la création de centres de confinement, surpeuplés et sous-équipés, occasionnant des souffrances humaines. Près de 14 550 personnes vivent dans des conditions indécentes et inhumaines, au regard des standards humanitaires. L'Union européenne et ses États membres, en acceptant d'enfermer des personnes vulnérables dans des camps où les conditions de vies sont très précaires, dérogent à leurs obligations internationales en matière d'accueil des demandeurs d'asile et de respect des droits fondamentaux, et créent ainsi de l'urgence humanitaire à leurs portes.

L'Union européenne et ses États membres s'obstinent à renforcer des politiques migratoires qui ne fonctionnent pas. Non seulement elle n'ont pas permis d'enrayer les flux migratoires, mais les dispositifs mis en œuvre pour contenir l'arrivée de personnes migrantes se sont révélés inhumains et déshumanisants, et ont occasionné la mort de milliers de personnes et des atteintes aux droits fondamentaux. En réduisant les possibilités d'accéder au territoire européen, ces politiques ont contribué à renforcer les réseaux de passeurs et la traite d'êtres humains, contre lesquels elles prétendent lutter.

L'Europe est aujourd'hui l'une des destinations les plus dangereuses au monde pour les personnes en quête de protection. Or, la migration est un élément clé de l'histoire des Européens, puisque ce sont les mouvements de population qui ont façonné les sociétés européennes. La fermeture des frontières et la rupture de l'accueil des personnes migrantes constituent ainsi un contre-sens historique. Malgré la baisse effective du nombre d'arrivées ces deux dernières années, les États européens s'obstinent à faire obstacle aux personnes migrantes, manquant ainsi à leurs obligations internationales en matière de protection des demandeurs d'asile et personnes réfugiées, et en matière d'application du droit d'asile.

Il est impératif de mettre un terme aux drames humains sur les routes de l'exil et dans les centres de confinement. L'Union européenne et ses États membres ne peuvent rester spectateurs devant l'urgence humanitaire à leurs frontières. Il est indispensable que l'Union européenne et ses États membres imaginent des politiques ambitieuses favorisant les mobilités au lieu de les entraver. Pour éviter aux personnes migrantes d'emprunter des voies périlleuses pour rejoindre l'Europe, l'idée que nous soutenons est la mise en place d'un visa « asile » européen, en d'autres termes, un visa humanitaire européen spécifique pour les demandeurs d'asile qui permettrait aux ressortissants de pays tiers d'entrer légalement et en toute sécurité sur le territoire européen afin d'effectuer une demande de protection internationale dans l'un des États membres de l'Union européenne.